



N° 223 du 06 JANVIER 1996 - 23^E ANNÉE

FEUILLET d'info MENSUEL
publié POUR LA
COMMUNAUTÉ ERNAGEOISE
AVEC l'aide de l'ASBL
ERNAGE ANIMATION.



BONNE ANNÉE

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, GEORGETTE & ROBERT NOEL,

MARIE CHRISTINE SCHÜMMER, MARIE THÉRÈSE & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DOIVENT PARVENIR AVANT LE 20 DU MOIS,

PARAIT LE PREMIER SAMEDI DU MOIS SAUF AU MOIS D'AOUT.





Melleurs vœux de bonheur !

Que souhaiter à nos lecteurs, sinon le bonheur ?
Nous avons tous soif de bonheur, mais celui-ci n'est pas nécessairement si Je veux et quand Je veux.

Le bonheur n'est jamais immédiat ; il faut user de patience.

Tout le monde le cherche, mais comment se fait-il qu'il y ait des guerres autour de nous et entre nous ?

Si souhaiter le bonheur, c'était se donner la main et le chercher ensemble ? Pour cela, il faut se faire confiance et il faut un brin d'espérance.

Et si, cette année, malgré les revers de la vie, chacun apprenait à s'accepter et à accepter les autres.

Nous sommes, pour une bonne part, artisans de notre bonheur et de celui d'autrui. Soyons nombreux à répandre l'optimisme, à prendre le temps de vivre, à aimer. Je pense que la vie vaut la peine d'être vécue.

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 1996 !

Pour l'équipe de l'R NA JOIE,
José JACOBS.



Georges n'est plus.

Je n'avais vis-à-vis de lui aucune affinité particulière, tout simplement parce que les circonstances de la vie ne s'y prêtaient guère.

Ce fut, un jour, le jeu de cartes qui nous rapprocha à l'occasion des réunions mensuelles de l'association des «3x20». Georges, à travers ce sourire que l'on ne peut oublier, m'avait alors révélé sa gentillesse, sa joie peut-être d'avoir trouvé un partenaire masculin pour affronter les trois dames auxquelles jusque là, semble-t-il, il avait toujours été confronté.

Lorsqu'Emile GROGNET, notre sympathique président de l'époque, manifesta les signes avant-coureurs de la maladie qui, un peu plus tard, devait l'emporter, revint à Georges DUFRASNE la responsabilité de tout ce qui concerne les anciens prisonniers de guerre d'Ernage.

Un jour, tandis que nous jouions aux cartes, Georges me demanda si, à l'avenir, je voulais bien prendre en charge l'une ou l'autre démarche qui échouerait aux anciens prisonniers de guerre d'Ernage, «... parce que», me disait-il, «nous devenons vieux et nous n'avons plus,

ni le courage, ni la force, ni le coeur... d'autant que, la plupart du temps, il s'agit de dire adieu à un camarade». C'est ainsi que je fis à Emile GROGNET les adieux de ses amis.

Je me proposais d'accomplir ce même devoir vis-à-vis de Georges lorsque j'appris que la messe de ses funérailles était précédée, à 9h45', d'un hommage au monument aux morts. Je conclus, hâtivement peut-être, que ne me revenait dans ce cas, aucune initiative et je fus profondément déçu de la médiocrité de la cérémonie où pas un seul mot officiel ne fut prononcé en hommage à un ancien frère d'armes. J'étais loin d'imaginer semblable défaillance de la part des compétences responsables de l'entité gembloutoise.

J'ai dit à Augusta, à Michel, les sentiments que le départ de Georges m'inspire. Je leur souhaite ainsi qu'à leur famille tout le courage nécessaire pour supporter l'épreuve.

Je forme surtout le voeu pour que, avec le temps qui passe, le souvenir de leur cher disparu leur revienne sans tarder, souriant et fidèle pour que, lorsqu'ils parleront de lui, ce ne soit plus avec des larmes dans les yeux mais avec, au coeur, dans la sérénité recouvrée, la gratitude du bonheur que, durant toute sa vie, il voulut leur apporter.

Franz LABARRE.



Cher Ami, Chère amie du troisième âge,

Je voudrais que tu ne t'offusques pas de ce trait de familiarité vis-à-vis de toi parce qu'il exprime, non seulement notre espoir à nous les «3x20» d'Ernage, de te compter prochainement parmi nous, mais surtout l'assurance de ce que, au sein de notre

association, tu ne trouveras aucun signe de cette dégénérescence prématurée, redoutée par certains esprits chagrins décidément rétrogrades qui refusent d'admettre la règle fondamentale de l'évolution de la vie sur ce sacré plancher des vaches.

Tu as certainement entendu à la radio, à la télévision, l'éloge de cette troisième jeunesse qui se met à fleurir à l'aube du 20ème siècle. Nous sommes de ceux là aux «3x20» d'Ernage, ouverts à la joie et à l'apothéose de ce troisième âge qui se met à défier le temps.

C'est pourquoi, n'hésite pas à nous rejoindre le 9 janvier prochain à 14 heures, à la bien connue salle «La Concorde» !

A l'occasion de cette première réunion de 1996, nous y célébrerons la «Fête des Rois» et qui sait ?... si la bonne fortune te désignait Roi ou Reine d'un jour ?

Dès lors, ne réfléchis pas trop... viens..., nous t'attendons et nous te remercions par avance de ton geste.

Pour l'Association des «3x20»,
Raymond DECELLE.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

Intentions des messes dominicales

Dimanche 7 janvier à 10h45

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Joséphine DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT
- Défunts des familles AGENOR-GOOSSENS
- Yvonne LORENT
- Pour un défunt

Dimanche 14 janvier à 10h45

- Marie GIRTGEN
- Bernard LARDINOIS
- Louis MERCIER
- Epoux RENARD-BOURGAUX
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Dimanche 21 janvier à 10h45

- Andrée ROBERT
- Guy DELESCAILLE
- Paul LEROY et Georgina MERCIER
- Défunts des familles MOUREAU-DELVAUX

Dimanche 28 janvier à 10h45

- Jean-Luc ARNOULD
- Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY
- Défunts des familles MATHY-DUPAIX
- Défunts des familles TREMOUROUX-DUPONT

Dimanche 4 Février à 10h45

- Charles HOCK
- Marie DUMORTIER et Georges LORENT
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Défunts des familles DEHOUX-GUILLAUME-HOLSBECKS.

* * *

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, en cas de besoin, il y a lieu de contacter :

- Monsieur le Doyen de Gembloux - tél. 61.32.61
ou Monsieur le Curé de Grand-Manil - tél. 61.14.21.

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



Chers amis de la paroisse St Barthélemy.

Plusieurs d'entre vous m'ont exprimé leur réticence à l'appel lancé par Serge JORIS, le dimanche 3 décembre, pour recueillir des fonds destinés à l'acquisition de matériel d'animation à l'usage de Jean-Luc DEPAIFVE, notre futur administrateur paroissial. Ils m'ont fait observer savoir de bonne source que l'avoir de la caisse paroissiale est suffisamment important que pour faire face aux besoins en question.

Si importantes soient-elles, je n'oserais personnellement considérer comme un «avoir» les ressources qui échouent à la caisse paroissiale et qui sont essentiellement constituées par la collecte dominicale et par l'excédent des offrandes pour les intentions de messes.

Ces ressources, en effet, ou bien ne font que transiter par la caisse paroissiale, ou bien doivent y être scrupuleusement réservées en prévision des dépenses inéluctables à plus ou moins longue échéance.

Il me paraît, en tout cas, nécessaire d'écarter de prime abord toute supposition préconçue et souvent entendue relative à un avoir foncier de la paroisse. Que l'on ne s'imagine surtout pas que la Fabrique d'Eglise d'Ernage dispose de biens inépuisables, mise à part quelque menue propriété terrienne dont le maigre revenu annuel, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, est englouti pour les besoins courants de l'église.

Dans ce qui concerne la collecte dominicale, il ne faut pas perdre de vue qu'une partie va d'office aux oeuvres diocésaines et, à cet effet, est versée à l'évêché.

Quant aux intentions des messes, il est vrai que l'excédent des offrandes constitue une ressource assez importante, mais hélas! combien plus importantes sont les charges inhérentes au déroulement de la vie paroissiale.

Un aperçu succinct des besoins est édifiant.

Dans le cadre de la restauration de l'église, fin 1994 début 1995, si méticuleuse fut l'élaboration du cahier des charges relatif aux travaux à effectuer, ne purent être évitées de plus ou moins importantes dépenses inattendues auxquelles la Fabrique d'Eglise, bon gré malgré, dut faire face et dont d'ailleurs, pour des raisons qu'il est superflu de citer ici, une partie reste à financer.

Ce n'est, d'autre part, plus un secret pour personne, qu'après son ordination sacerdotale fin juin 1996, Jean-Luc DEPAIFVE, non seulement deviendra l'administrateur de notre paroisse, mais au surplus habitera au presbytère.

Dans cette perspective, un examen approfondi s'est avéré nécessaire, de l'état des lieux dans lesquels, de longues années durant, les jeunes ont déferlé en tout sens et sans égard.

Y est apparu un délabrement tel qu'il est inconcevable d'y laisser vivre un être humain, même si un strict minimum des locaux furent rudimentairement rafraîchis pour notre regretté administrateur paroissial Etienne ROUSSEAU.

Hélas! les remises en état les plus urgentes sont précisément les plus coûteuses et, ne fût-ce qu'en matière de comparaison, elles se situent bien au-delà du coût cependant non négligeable du mazout nécessaire au chauffage d'entretien du presbytère.

Certaines restaurations ont déjà été exécutées.

Leur coût est consigné dans le livre ouvert aux plus sceptiques.

Certes, l'administration communale de Gembloux est-elle propriétaire des lieux mais, dans la mesure où elle vient de faire face à la lourde dépense qu'a nécessité la restauration de l'église, il n'est pas concevable que l'on puisse attendre d'elle, dans le court délai qui nous sépare de l'installation de notre nouvel administrateur paroissial, une nouvelle intervention dans la remise en état du presbytère, si effrayante soit la perspective des dépenses qu'il faut y consacrer.

Comme si cela ne suffisait pas, il est manifeste, de l'avis de tous, qu'à l'église, dans le cadre de l'aménagement intérieur actuel, pour la moitié de l'assistance, lors des offices, sont inintelligibles de l'endroit où elles sont faites, l'homélie et la plupart des lectures, d'où le souhait formulé par bon nombre d'entre-nous à maintes reprises, de voir notre église dotée d'un système d'amplification auquel je n'ose presque pas penser, après l'énumération que je viens de faire des besoins paroissiaux.

Voilà pourquoi, parfaitement au courant de cette situation, et pour ne pas grever davantage les inquiétantes perspectives de la paroisse, Serge JORIS nous fit son appel le 3 décembre. Certes, cet appel était-il prématuré mais, loin d'en contester la pertinence et le bien fondé, je pense qu'il a du moins le mérite de nous laisser le temps de constituer plus substantielle, notre obole librement consentie pour les oeuvres de Jean-Luc, notre prochain administrateur paroissial.

Franz LABARRE.



L'Ordination de Jean-Luc DEPAIFVE au diaconat

Le dimanche 17 décembre dernier, avait lieu, à 18 heures, en l'église décanale de Gembloux, l'ordination au diaconat de Jean-Luc DEPAIFVE, notre prochain administrateur paroissial.

Il était question de s'y prendre à temps pour qui voulait être certain de trouver une place à l'église, tant elle fut rapidement comble. J'ai vu des Ernageois contraints de rester debout pendant plus de deux heures.

Outre le prestige de la cérémonie en elle-même, l'on est pas près d'oublier la remarquable homélie de Mgr l'Evêque, autant d'éléments qui firent regretter à l'orateur qui s'exprima à la fin de la messe que ne se produise pas plus souvent semblable événement de nature à remettre du coeur au ventre au meilleur d'entre nous lorsqu'il lui arrive parfois de «douter».

Lorsque, s'adressant à Mgr L'Evêque, Mr. le Doyen VILLERS lui exprima l'espoir de voir Jean-Luc, après son ordination sacerdotale, désigné pour le doyenné de Gembloux, j'ai pensé que nous, Ernageois, avons la chance de savoir, dès à présent, qui sera notre prochain administrateur paroissial.

Prenant à son tour la parole après son ordination, Jean-Luc fit remarquer à l'assistance qu'en son for intérieur rien n'avait changé, qu'il était ce qu'il avait toujours été et qu'il compte bien rester à l'avenir. De telles perspectives nous réjouissent, nous, Ernageois qui, ayant déjà cotoyé Jean-Luc de plus près, le savons les deux pieds sur terre et connaissons son enthousiasme.

Nous lui souhaitons bon vent, bonne route.

Franz LABARRE.



LIBER MEMORIALIS (suite 1)

De l'abbé DEHAES (1917-1933) auquel il succéda, l'abbé WAUTHY écrit que ce fut un «prêtre très pieux, dévoué à tous, d'un caractère timide. Il quitta la paroisse après une campagne de dénigrement éhontée, sans avoir été soutenu par aucun de ses meilleurs amis qui connaissaient parfaitement son innocence».

J'avais personnellement huit ans lorsque Mr. le curé DEHAES quitta la paroisse. Je me souviens seulement de son exquise gentillesse : j'étais trop jeune pour me soucier de quelque intrigue à son sujet mais, un peu plus tard, l'on parlait encore de la démarche «scandaleuse» qui avait entraîné son départ et l'on citait un nom qu'il est trop tôt de rappeler aujourd'hui.

L'abbé DEHAES nous rappelle, lui-même, les événements de son ministère.

«Le 4 novembre 1916, Mr. l'abbé RENARD a été promu au décanat de Havelange, laissant d'unanimes regrets dans la paroisse d'Ernage. Le même jour, a été nommé à la cure d'Ernage, l'abbé Jean DEHAES, chanoine-prémontré de l'Abbaye du Parc, ancien vicaire de Havelange et, depuis neuf ans, curé à Tillier, doyenné de Leuze-Longchamps.

Je suis arrivé le 22 novembre, jour de la réquisition des hommes à Gembloux. Toute la paroisse était en peine ; 57 de mes paroissiens furent déportés ce jour en Allemagne.

Le 31 décembre, j'ai été installé par Mr. de Doyen de Gembloux. La population s'est très bien montrée à cette occasion.

Au mois de février 1917, près de 250 réfugiés français sont arrivés à Ernage. Sa grandeur Monseigneur HEYLEN, Evêque de Namur, leur a fait visite. Quelques enfants français ont fait leur première communion privée et solennelle à Ernage.

Le premier dimanche d'octobre 1919, bénédiction de la plaque commémorative érigée à l'église en souvenir des soldats et déportés d'Ernage morts pendant la guerre. Sermon par le R.P. COLMANT J. Messe solennelle à laquelle ont assisté les soldats et 58 déportés d'Ernage. Cortège avant la messe et après les vêpres. Réception à la maison communale, etc... fête bien réussie.

Le 18 janvier 1920, ouverture de la grande mission prêchée par les R.R.P.P. BRAHY et THEUNISSEN des Oblats de Marie. Très belle mission, bien suivie, tous les soirs église comble, quelques heureux retours. La mission fut clôturée le 29 par un salut solennel et la procession à laquelle assistèrent presque tous les hommes de la paroisse.

Le 16 janvier 1921, renouvellement de la mission par le R.P. BRAHY, jusqu'au 24. Sermons bien suivis. Communions assez nombreuses.

Cette année, le presbytère a été complètement restauré à l'intérieur, de même que les toitures du presbytère, église et clocher.

Le 16 août 1925, Congrès eucharistique régional à Ernage ; plus de 2.000 hommes dans

le cortège. Toutes les maisons et rues étaient richement décorées. Seulement quatre exceptions. Le congrès était présidé par Monsieur le Vicaire Général DEBOIS qui, le matin, a érigé canoniquement la «Ligue du T.S. Sacrement».

Grand'messe par Mr. le Doyen de Gembloux, avec assistance pontificale de Mgr NOLS, révérendissime Abbé du Parc.

Plus de cent arcs de triomphe, fête magnifiquement réussie sous tous les rapports. La paroisse s'est montrée très généreuse pour couvrir les frais du congrès.

Fondation, en 25, de la «Ligue des femmes chrétiennes», de la «Société de secours mutuel féminin» et de la société dramatique «Cercle St. Joseph» pour jeunes gens.

Du 19 au 29 janvier 1930, grande mission prêchée par les R.R.P.P. L. HERMANT et L. HAILLIEZ, Oblats de Marie. Grand succès, tous les soirs église comble, nombreuses communions, magnifiques cérémonies et superbes illuminations grâce au talent du R.P. HAILLIEZ.

L'église a été repeinte à la fin de 1929 par Mr. RASION de Rochefort. Quoique simple, elle est très belle.»

Dans la prochaine édition de l'R NA JOIE, nous ferons la connaissance de l'abbé Léon WAUTHY, curé d'Ernage de 1933 à 1947.

Franz LABARRE.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à Ernage

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En JANVIER : les mardis 2 et 16 de 16 à 19 h.

En FEVRIER : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 h.

1. PERMANENCES.

Au cours de l'année 1996, les permanences auront lieu aux dates reprises ci-dessous :

JANVIER	les mardis	2 et 16	de	16 à 19 heures
FEVRIER	«	6 et 20	«	«
MARS	«	5 et 19	«	«
AVRIL	«	2 et 16	«	«
MAI	«	7 et 21	«	«
JUIN	«	4 et 18	«	«
JUILLET	«	2 et 16	«	«
AOUT	«	6 et 20	«	«
SEPTEMBRE	«	3 et 17	«	«
OCTOBRE	«	1 et 15	«	«
NOVEMBRE	«	5 et 19	«	«
DECEMBRE	«	3 et 17	«	«

Sauf cas de force majeure, toute modification fera l'objet d'un avis dans le journal mutuelliste «EN MARCHE» et dans l'IR NA JOIE.

N.B. un conseil aux membres «CONSERVEZ CE TABLEAU DANS VOTRE CARNET».

2. REMBOURSEMENT DES ATTESTATIONS DE SOINS DONNES

Je rappelle que les membres qui souhaitent être remboursés de leurs attestations de soins sans passer par les permanences, c'est possible et simple.

Il suffit :

- de coller une vignette sur chaque attestation, de la personne qui a effectivement reçu les soins (le titulaire ou la personne à charge) ;

- de déposer vos documents, sous enveloppe, dans ma boîte aux lettres.

Vous serez payé par compte bancaire ou par assignation.

Vérifiez si votre numéro de compte imprimé sur la carte de membre est correct. Sinon, signalez-moi le bon numéro.

N'oubliez pas qu'une vignette doit être collée sur tous les documents que vous me remettez.

3. ACCORD DE DEUX ANS AVEC LES MEDECINS.

Quelques bonnes nouvelles malgré tout en fin d'année 1995. Un nouvel accord de deux ans a été conclu le 11 décembre avec les médecins. C'est incontestablement une bonne nouvelle puisque grâce à cet accord qui va être soumis individuellement à tous les médecins, la sécurité des tarifs sera de nouveau assurée pour deux ans. En cette période de grandes difficultés financières pour beaucoup et avec un accroissement sensible des problèmes de pauvreté et d'exclusion en Belgique, l'absence d'accord tarifaire aurait été très durement ressentie par nombre de patients.

4. TOMBOLA NATIONALE 1996 D'AIDE AUX MALADES.

La sécurité sociale ne met pas à l'abri de la précarité, même si elle rembourse une grande partie des soins de santé.

Tant de personnes ont besoin d'un coup de main pour éviter l'escalade vers le malheur. La tombola d'aide aux malades, organisée chaque année par l'Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes, dégage des bénéfices qui permettent d'aider de manière directe et efficace des personnes que la maladie ou le handicap mettent en grandes difficultés financières.

Pour rendre la tombola plus attractive, l'Alliance a innové en introduisant dans la campagne une expérience de grattage : ceux qui achèteront deux carnets (à 150 F. le carnet) recevront un billet à gratter.

Un soutien financier est souvent nécessaire pour les plus démunis. 20 millions de francs de lots sont en jeu.

Merci à ceux qui voudront bien y participer.

Bonne et heureuse année 1996 à tous les lecteurs de l'IR NA JOIE.

Eugène DEHOUX.



VIE FEMININE

Un cours de peinture sur soie aura lieu à Grand-Manil du 16/01/96 au 12/03/96

Renseignements: Madame Bourguignon au 61.01.90



En direct de l'ASBL

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 1996, l'ASBL ERNAGE ANIMATION reprend la gestion de la salle « La Concorde ».

Nous souhaitons remercier les dirigeants de la R.P.G.E., et particulièrement Georgette et Robert Noël, pour leur dévouement et leur disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de ces nombreuses années dans la conduite de la salle.

Nous tenons à remercier également les propriétaires de la salle, Madame Clarisse Hubinon et Mr Raymond Moureau, de nous autoriser à continuer cette gestion. Nos rencontres se sont déroulées dans un excellent climat de compréhension et de gentillesse.

La salle sera gérée par Alice Bôlain qui s'est présentée spontanément lors de la dernière assemblée générale. Si vous souhaitez réserver la salle n'hésitez pas et appelez la au numéro de téléphone 081/61.07.97 ou en cas d'absence au 081/61.26.73 chez Marie Christine Kekenbosch.

Les conditions d'utilisation de la salle « La Concorde » restent inchangées pour les groupements et/ou associations adhérents à l'ASBL ERNAGE ANIMATION.

Les conditions de location pour les particuliers ou autres groupements d'Ernage ou ailleurs sont reprises dans un contrat de mise à disposition dont vous pouvez prendre connaissance en vous mettant en contact avec Alice Bôlain au plus tôt.

A TOUTES et TOUS
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1996